

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire 22 Décembre 2020

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, le mardi 22 décembre 2020 à 13h30 en appel conférence zoom du au Covid-19.

Sont présents : Nicole Després Denyse Leduc
René Morin Lise Lebel
Lawrence Brisson Langis Proulx

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13h30.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution No 151-20

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par René Morin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents.

PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2021

Résolution No 152-20

Il est proposé par Lise Lebel, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de La Trinité-des-Monts soit autorisé à faire les dépenses suivantes et à s'approprier les sommes nécessaires à savoir :

Administration générale :	258 651.00
Sécurité publique :	63 896.00
Transport :	171 250.00
Hygiène du milieu :	57 350.00
Aménagement, urbanisme et développement :	63 469.00
Loisirs et Culture :	12 055.00
Frais de financement :	58 536.00
Remboursement de la dette :	111 000.00
<u>TOTAL DES DEPENSES:</u>	<u>796 207.00\$</u>

Afin de payer les dépenses mentionnées, le conseil prévoit les recettes suivantes :

Taxes foncières générales	262 243.00
Taxes d'égouts	25 215.00
Taxes de vidanges	32 268.00
Paiements tenant lieu de taxes	63 368.00
Recettes de sources locales	62 230.00
Transfert	350 883.00
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>796 207.00\$</u>

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 153-20

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nicole Després que la séance soit levée. Il est 13h43.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 11 JANVIER 2021

.....
Yves Detroz, Maire

.....
Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.